

Pour un pôle d'innovation et de recherche fort

Berne le 7 mars 2016

Communiqué de presse

Pour un pôle d'innovation et de recherche fort

La loi Innosuisse renforce la collaboration entre l'économie et l'innovation

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue la décision du Conseil national, concernant la transformation de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) en une association indépendante ayant pour nom « Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation » (Innosuisse). Avec la nouvelle loi Innosuisse, l'agence est mise au même niveau sur le plan organisationnel et financier que le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Les fonds d'encouragement pourront être utilisés de manière plus efficace et plus flexible à l'avenir, et la sécurité de planification pourra être améliorée. La loi suit la logique des exigences du PLR, qui consistent en la création de conditions-cadre optimales pour le pôle d'innovation et de recherche suisse.

L'innovation est un facteur clé de la compétitivité de notre économie et est ainsi nécessaire à la prospérité et aux places de travail en Suisse. Avec la décision prise par le Conseil national aujourd'hui, de transformer la CTI en une institution de droit public, il a pris en considération nos exigences concernant l'urgence d'améliorer les structures de gouvernance. Avec la motion Gutzwiller, Commission pour la technologie et l'innovation. Encouragement durable et la motion du groupe parlementaire Mise sur un pied d'égalité de la CTI et du FNS sur les plans organisationnel et financier, nous exigeons depuis longtemps la suppression de limitation de durée de validité des autorisations concernant les projets CTI ayant une durée de un an et de rendre possible les provisions pour pertes. L'amélioration des structures de gouvernance optimisera à l'avenir les concepts de financement et permettra de créer une agence de promotion, qui sera sur un pied d'égalité avec le FNS. La réforme permet également une meilleure intégration de l'agence dans le système d'encouragement suisse dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

Renforcer la collaboration entre l'économie et l'innovation

La réforme est un pas important pour la place économique suisse moderne. L'encouragement de la relève sous forme de bourses ou de prêts sans intérêts relèvera dorénavant des compétences de la CTI. Cette loi est censée compléter l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié et garantir l'excellente position de la Suisse en tant que pôle d'innovation. Le PLR continuera à s'engager pour des conditions optimales pour la place économique et de recherche suisse.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour pour la Suisse.**

Contacts

- › Fathi Derder, conseiller national, 079 469 61 48
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole Romandie, 079 315 78 48
-

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.

Pour un pôle d'innovation et de recherche fort